



Convocation du 21 mars 2025

P R O C E S V E R B A L

Séance du 28 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt huit mars, à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence du maire, M. JUBAULT Yannick.

Étaient présents : Mesdames TROTIN Emmanuelle, CARPENTIER Sandy, JACQUEMIN Marie-José, LEROUX Isabelle et Messieurs CARON Christophe, CHANUDET Cédric, HARROIS Frederic, JUBAULT Yannick, MONGIOJ Giuseppe, VAN DAMME Mathieu

Étaient absents ayant donné pouvoir : Mme CORVELLEC Marina donne pouvoir à LEROUX Isabelle

Secrétaire de séance : M. MONGIOJ Giuseppe

Monsieur le maire ouvre la séance à 20H00 et présente l'ordre du jour.

Ordre du jour

BUDGET 2025

Budget primitif 2025

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 15 MARS 2025

Le conseil vote et approuve à la majorité des présents. Conformément au vote, le maire et le secrétaire de séance signent le PV.

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

(DELIBERATION 12/2025)

Le maire présente le budget primitif en collaboration avec monsieur CARON, adjoint au maire. Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2025 comme suit :

- pour la section de fonctionnement, en dépenses comme en recettes : 290 291.15 €€
- pour la section d'investissement, en dépenses comme en recettes : 379 735.53 €€

Le conseil approuve à l'unanimité et procède donc à la signature du budget primitif 2025.

Monsieur le maire déclare la fermeture de la séance à 21h10.

Signature du Maire
 M. JUBAULT Yannick

Secrétaire de séance
 M. MONGIOJ Giuseppe